

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Ulla DELPECH, Claire FOUNTAINE, Hélène LA SALMONIE, Brigitte VIAUD, Mrs : Jacques BOISNARD, José CERVERA, Francis CHEVALIER, Gérard CORNET, Francis DUBES, Raymond GOHIER, Patrick HAMART, Éric LIMOUZIN, Éric LOUSTALOT remplaçant de Geoffrey GIBERT, Claude PEUDUPIN,

Absents ou Excusés : Annick MICHAUD, Mrs Gérard CARREAU, Roland DANO, Roland DESFORGES, Jean-Pierre DUCLOS, Régis DUPERRIER, Alain GOUX, François GRIMMEISEN, Georges IKHLEF, Victor MALDONADO, Jean-Louis MATTEI, Briec PERNES, Boris ROHOU, Antoine TEXIER.

Invités : Mme Aurélie LAGAILLARDE, Mrs Cédric LEROY, Patrick MAURIN (absent), Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

- Adoption du PV du CA du 27 janvier 2018.
- Point financier avec François.
 - Adoption de l'aide de 150€ à l'équipage AQUITAINE LADIES sur la régata Ladies Only.
 - Adoption du Règlement Financier de la LVNA.
 - Présentation des demandes de subventions CNDS et Région par Cédric, Gildas et Raymond.
- Actualités fédérales : licences en LVNA, adhésions, radiations et retour sur l'AGE de la FFVoile du 16 juin par Christiane.
- Actualité des commissions :
 - Sportive Voile Légère (bilan championnat LVNA, Coupe Régionale, Sélections aux France 2018, projections 2019 par Claire et Briec.
 - Voile Habitable par Éric.
 - PER et PES avec Claire, Cédric et Gildas.
 - Handivoile avec Francis.
 - Arbitrage avec Georges, Roland et Hélène.
 - Développement avec Brigitte et Gildas
 - Féminine avec Ulla
 - Communication avec José, Aurélie et Raymond.
- Mise en œuvre de la dynamique des bassins avec Cédric.
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 10h15 à la Maison des Sports à Talence

Raymond Gohier accueille les participants à ce CA, en les remerciant de leur présence.

DECISION 1 - APPROBATION DU PV DU CA DU 27 JANVIER 2018.

Voté à l'unanimité des présents, moins une abstention.

POINT FINANCIER avec François : Il nous annonce qu'Annik n'a pas pu nous faire un bilan du premier semestre 2018, parce qu'elle n'avait pas le montant des subventions du CNDS. Mais il nous annonce que nous collions au budget prévisionnel voté en AG. Jacques soutenu par une grande partie du CA a bien spécifié que cela était regrettable. Ces derniers auraient voulu connaître l'avancement des dépenses et le bilan des rentrées réalisées. Raymond nous annonce que Laurence FREMANTEAU, CTR détachée de la DRJSCS va nous rejoindre en tant que coordonnatrice de la LVNA sur les dossiers administratifs et financiers. C'est elle qui s'occupera de la gestion des cadres et salariés. Techniquement elle remplacera aussi Maxime FROUIN sur la Formation.

DECISION 2 –AIDE FINANCIERE A L'EQUIPAGE AQUITAINE LADIES:

Le CA accorde à l'unanimité une aide de 150€ à cet équipage comme à l'équipage de l'Estuaire.

François nous annonce :

- Des dettes des coureurs non recouvrées pour un total de 8.000€.

DECISION 3 – RECOUVREMENT DE CREANCES COUREURS :

Le CA est d'accord pour faire intervenir un huissier pour recouvrement de ces créances.

- Des dettes de clubs représentant environ 16 000€, dont 6 378,40 pour le WOC.

DECISION 4 : RECOUVREMENT DE CREANCES CLUBS :

Le CA demande à François de faire une lettre de réclamation en RC avec AR, proposant un échéancier de remboursement des PVR 2017 et 2018 et en lui accordant la fourniture de PVR 2018 au fur et à mesure des ventes réalisées et réglées à la Ligue, afin de ne pas augmenter la dette.

REGLEMENT FINANCIER DE LA LVNA :

Le CA demande la modification des tarifs suivants :

- Indemnisation de restauration pour le repas du midi ou du soir est plafonnée à **20€**.
- Indemnisation d'hébergement (chambre + petit déjeuner) est plafonnée à **50€**
- Indemnisation d'une journée complète, en dehors des transports, et plafonnée à **90€**.

Bien dater ce règlement du jour de la réunion du CA soit le 30 juin 2018.

DECISION 5 : CONCERNANT LE REGLEMENT FINANCIER :

Diffuser à tous les membres du CA le bon d'engagement de dépenses et la fiche de remboursement.

Le règlement financier ainsi modifié est adopté à l'unanimité des présents, moins 2 voix contre.

SUBVENTIONS DU CR ET DU CNDS :

Avec le Conseil Régional, la convention d'objectif a été signée par Raymond, qui nous annonce une augmentation de 2 000€ par rapport à 2017.

Pour le CNDS il faut attendre la fin du mois de juillet pour connaître le montant de la subvention.

ETAT DES LICENCES : Gildas nous annonce les chiffres pour 2018, en prenant comme référence la même période qu'en 2017 :

- +1,5% de licences Jeune
- -2,4% de licences Adulte
- -5,5% de licences Enseignement (PVR) étant entendu que la saison estivale n'a pas débuté.
- -58% de licences temporelles 4 jours. A peaufiner car toutes les prises de licences sur les manifestations du printemps ne sont pas encore prises en compte par la FFVoile.
- -4,5% de licences temporelles 1 jour.

RADIATION ET ADHESION CLUB :

Radiation du club de Marans en tant que tel. Ce club va être réaffilié sous le nom de l'Amicale Laique de Marans.

Affiliation du club des Plats à La Rochelle.

A ce jour la LVNA se compose de 92 clubs plus 7 établissements affiliés

Deux affiliations demandées : Le Cercle Handi Rochelais et Assouan Marennes.

AGE DE LA FFVOILE le 16 juin au siège de la FFVoile.

Cette AGE concernait après modification, l'adoption du Budget Prévisionnel 2018 qui avait été rejeté lors de l'AGO du 24 mars dernier.

Après des débats très houleux et des paroles véhémentes, une partie majoritaire de l'assemblée a demandé un vote à bulletin secret. Ceci a été réalisé.

Résultats du vote :

- 51,2% des voix pour l'adoption du budget révisé
- 48,8% des voix contre.

LA FFVoile va pouvoir poursuivre ses engagements

ACTUALITES DES COMMISSIONS :

Voile Légère : En l'absence de Briec, C'est Raymond qui prend la parole :

Toutes les sélectives et la Coupe Région Nouvelle-Aquitaine ont été réalisées.

Un gros souci réapparaît comme chaque année : Tous les clubs qui organisent des compétitions n'ont pas de personne compétente pour FREG. Conséquence : pas de palmarès ni de remontée des résultats à la FFVoile. LA CRA va organiser des formations. A suivre.

Autre problème : la baisse du nombre de jeunes en Optimist. Gros travail à faire pour remonter la pente.

L'organisation de la Coupe Régionale par le CDV64 rend un budget en équilibre, grâce à la participation de Tribord comme partenaire. Excellente manifestation. Le CDV64, les clubs, les bénévoles et les professionnels sont à remercier chaleureusement.

A partir du 3 juin les sélections aux différents Championnats de France Jeunes ont été faites. Il y a eu moitié moins de demandes d'invitation qu'en 2017, en conformité avec la décision de la Commission Sportive VL, prise en automne 2017.

Raymond nous propose de reconduire le principe de l'organisation de la Coupe Région Nouvelle-Aquitaine pour le futur :

DECISION 6 : Maintien de la Coupe Région Nouvelle-Aquitaine :

Le CA vote à l'unanimité, à condition de rajouter les Open 570.

Éric LIMOUZIN demande au CA de voter une aide financière de 250€ à un membre de son club du CVA (Benoit GOMEZ) qui va représenter la France, LA LVNA et le CVA au JOJ 2018, en kiteboard (à prendre sur le budget kiteboard).

DECISION 7 : Aide à Benoit GOMEZ :

Le CA Vote pour l'aide à Benoit à l'unanimité, moins 2 voix contre et 2 abstentions

Habitable avec Éric :

La Ligue Nationale est en train de se courir à Brest sur J80, pour 18 équipages dont deux néo-aquitains (un du CVA et un autre de la SRR).

Sur le France Espoir Glisse, la LVNA présentera 3 Open 570 (SRR, Royan, Hendaye) coachés par Jean-François HOUYOUX.

Marc REINE va coacher les Longtzes néo-aquitains sur la Flotte collective habitable, où il y aura deux équipages rochelais dont un entièrement féminin.

Sur le championnat J80, nous aurons 6 équipages dont un Jeune.

Romain BAGGIO des Marins de la Lune est inscrit sur la Solitaire Figaro.

Une sélective de Match Race va se dérouler à La Rochelle.

La finale du Championnat régional OSIRIS se déroulera le 28 octobre au CVA.

Ulla informe Éric qu'avec l'aide de Philippe TRESSOL, elle allait succéder à Jean VACHER, comme déléguée du Bassin de l'Estuaire en OSIRIS.

Éric se prépare à l'élaboration du calendrier Habitable et Open 570.

PER et PES avec Gildas:

Pour le sud il y a 4 antennes PER :

- Hourtin avec 10 coureurs dont 1 est sélectionné pour participer au Championnat de France Minime.
- Claouey avec 9 coureurs dont 4 sont sélectionnés pour les Championnats de France.
- Lacanau avec 7 coureurs dont 4 sont sélectionnés pour les Championnats de France.
- Arcachon avec 12 coureurs dont 6 sont sélectionnés pour les Championnats de France.

Les clubs de Socoa et Biscarrosse sont en passe de devenir PER.

Pour le nord, mise en place d'un PER Catamaran :

- Les Tyka, à l'EVR avec Fabrice DENIS.
- Les KL 15.5 et les SL 16 à La Rochelle.

Mise en place d'un PES en gestion Pôle France et en financement croisé (EPCI, Etat, FFVoile et Mécénat)

- Les 420 avec Mickael BORDES.
- Les nacra 15 avec Logan VERGY.

Handivoile avec Francis : Suite à des contraintes informatiques, Francis n'a pas pu faire son exposé, mais il m'a transmis son fichier dès la fin de la séance. Voir le dossier en PJ.

Commission Féminine avec Ulla :

Antoine PETIT, CT en charge de la Voile Féminine a rédigé un plan de développement ambitieux et dynamique. Voir en PJ.

En 2018, 10 clubs organiseront une régata Femme à la Barre.

La Ladies Only a rassemblé 135 filles dont deux équipages néo-aquitains : les teams Estuaire et Aquitaine.

La journée Voile Féminine se déroulera le 29 septembre au CVBL. Voir programme joint.

Le stage 100% Féminin se déroulera du 29 au 31 août au CNBO.

Développement avec Brigitte :

La Commission s'est réunie le 9 juin dernier. Les sujets abordés ont été les labellisations FFVoile. Pour la labellisation Qualité Tourisme, les pré-audits des clubs choisis ont été faits. Reste à attendre les passages des contrôleurs mystère. En ce qui concerne les critères :

- Pour le 17 250 jeunes y ont participé représentants 21 clubs.
Pour le 33, 360 jeunes.
- Pour les 40 et 64, 20 jeunes.

La Voile Itinérante a fait de petites avancées en Limousin.

Des travaux ont été entamés avec les EPCI de l'Île de Ré et du Médoc.

La Voile Scolaire et l'UNSS n'ont toujours pas assez de passerelles dans leurs pratiques.

Le Sport Santé effectue une montée en puissance.

Pour mieux pouvoir dialoguer avec les clubs, Brigitte va organiser plusieurs journées de réunion par grands bassins :

Le 13/11 avec les clubs du 16, 19, 23, 40, 64, 86 et 87.

Le 16/11 avec les clubs du 33.

Le 22/11 avec les clubs du 17.

Prochaine réunion du Développement LVNA le 6/12.

Arbitrage avec Hélène :

Il y aura des stages de Formation FREG en automne. Des jeunes arbitres ont participé à la CIP Optimist au CNBO et d'autres ou les mêmes, vont participer au France Minime de Martigues.

Il faudra revenir sur la prise en compte de ces journées Jeunes Arbitres dans les classements coureurs, comme cela se faisait autrefois.

Pour le Championnat de France UNSS, deux collègues néo-aquitains sont classés au titre des Etablissements et 4 collègues sont classés dans le groupe Excellence.

Communication avec José : Il tient en premier lieu du travail effectué par Aurélie LAGAILLARDE, toujours en pointe pour animer et embellir le site de la LVNA. Des compliments ont été reçus de la FFVoile.

Participation de la Ligue à la Fête du Vin du port de Bordeaux.

Echanges sur les sites de l'exposition Jack London avec la LVNA

Une vidéo a été réalisée par TRIBORD sur la Coupe Région Nouvelle-Aquitaine BPACA d'Hendaye et Socoa. Nous l'attendons.

En tant que représentant de la LVNA, José a été nommé au Conseil de Gestion des Parcs Naturels Marins et à la Commission Numérique et Sports.

Formation avec Christiane : Etant contrainte au silence par le temps des débats de l'ordre du jour, elle nous a transmis le fichier à voir en PJ.

DYNAMIQUE DES BASSINS ET REVERSION DES PVR : Il s'agit bien là de la répartition de l'enveloppe ristournes sur les ventes des PVR des 35 000€ votée en AG le 3 février dernier.

Comme présentation du projet Raymond a décliné le plan qu'il avait présenté en BE le 4 avril dernier. Voir en PJ.

De suite le débat entre les CDV présents et la Ligue s'est installé. Il fallait trouver une solution qui serait ensuite validée par le BE de la FFVoile pour application possible.

Chacun restant bloqué sur ses positions et afin de débloquer la situation, Claire a fait la proposition suivante :

Pour les PVR vendus en 2017, une réversion immédiate aux clubs de 1€ par PVR vendus, pour un budget de 23 000€. Le reste de la somme soit 12 000€ sera sous la gestion d'une commission dédiée de la Ligue qui examinera les réponses des CDV en termes d'actions répondant l'appel à projets lancé par la Ligue.

Pour les PVR vendus en 2018, il faudra étudier si nous gardons les 18% du montant des ventes dédiés au catalogue de la Ligue ou pas.

Résultat du vote : 6 contre, 2 abstentions et 9 voix pour.

Sur ce, et l'heure étant dépassée, Raymond lève la séance du Conseil d'Administration en souhaitant bon retour à chacun. Il est 16h20.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

